

Paris, le 12 Sept<sup>bre</sup> 1816 216Ministère  
de  
l'Intérieur.Le 24 SeptSciences et beaux  
arts.N<sup>o</sup> 244487.approbation  
de la même  
proposition en faveur  
du Sr Chelard,  
artiste.

Monsieur, D'après votre Demande Du 24 août  
dernier et sur le rapport à ce sujet que  
vous me faites au sujet du Sr Chelard, compositeur,  
élève de l'École Française à Rome, j'accorde  
l'amie de permission que vous jugez avoir été  
méritée par lui et qui doit donner toute  
la maturité à son talent.

Je vous remets le soin de prendre les  
mesures en conséquence.

J'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'assurance  
de ma considération.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de  
l'Intérieur  
Lainé

M. Cherevini, Directeur de l'École Française à Rome.